

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

**Faculté de philosophie et lettres
Langues et littératures françaises et romanes**

LA FÉMINISATION

La féminisation et les femmes

NELISSEN Catherine
OLDENHOVE Catherine

Travail réalisé dans le cadre du cours :
Grammaire descriptive II
(Roma-B-304)

ANNÉE ACADÉMIQUE 2007-2008

1. Introduction

La féminisation est un procédé qui existe depuis le Moyen- Âge. Objet de grands débats grammaticaux et sociolinguistiques, il est particulièrement intéressant d'observer son évolution dans le temps et au sein des mentalités. Dans ce travail, nous nous attacherons d'abord à décrire cette évolution en la mettant en parallèle avec les deux grandes tendances féministes qui se manifestèrent pour ou contre la féminisation. Nous nous efforcerons alors de mettre en évidence le fondement grammatical de cette dernière. Mais s'il est intéressant de souligner les positions féministes face à ce procédé, il est également important de rappeler que toutes les femmes ne sont pas des féministes aguerries. C'est ce que nous tenterons de démontrer à travers le cas de l'utilisation des formes en *-eure* mais aussi au travers de la position d'une linguiste, Marina Yaguello, dont nous livrerons la conception du genre et les observations sur les difficultés liées au féminin.

2. Féminisation et promotion de la féminisation

Afin de bien percevoir le lien unissant la féminisation aux femmes, il est important de distinguer deux notions : la féminisation et la promotion de cette féminisation. La première n'est en effet pas une pratique nouvelle au sein de la langue française et, contrairement à ce que l'on peut penser de prime abord, elle n'est pas un phénomène étroitement lié au féminisme. Le Moyen-Âge, la Renaissance et l'époque classique féminisaient couramment les noms de métiers par le processus de dérivation, même en l'absence d'une véritable pratique féminine de ces professions. Ainsi, les textes anciens nous livrent-ils des mots tels que *tyranne*, *chirurgienne*, *jugesse* ou encore *papesse*. Les titres féminisés commenceront à disparaître avec la tendance réaliste de l'époque classique et la division sexuelle du travail. La dénomination d'un métier exercé uniquement par l'un des deux sexes ne possède alors plus qu'un genre grammatical. Et si les *maréchaux* et *préfètes* existent encore à cette époque, c'est uniquement en tant qu'épouses des dignitaires. Arrive ensuite le XIXe siècle qui assiste à l'apparition des femmes sur le marché du travail, spontanément accompagnées des titres féminins les caractérisant (*avocates*, *historiennes*, *députées*, etc.). Nous pourrions nous attendre à ce que l'expansion de ce phénomène s'accompagne d'un développement du processus de féminisation mais il n'en est rien. Au travers de termes comme *le professeur* ou *le président*, le XXe siècle désigne tant l'homme que la femme¹. L'explication se trouve dans l'apparition des premières féministes.

Au début du XXe siècle, et plus particulièrement entre 1920 et 1960, il est considéré comme féministe de se faire appeler « Madame le Député ». En effet,

¹ Trudeau Danielle, *Changement social et changement linguistique : la question du féminin*, The French review, vol. 62, n°1, 1988, pp. 78-79 et Bouchard Pierre *et al*, *La féminisation des noms de métiers, de fonctions, de grades ou titres : au Québec, en Suisse romande, en France et en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Service de la langue française (Duculot), 1999, p. 65.

les femmes revendiquent que leur soient appliqués non seulement les titres masculins, mais aussi l'article « le ». Ainsi, Colette écrit-elle en 1949 dans *Le Fanal Bleu* (p. 42) : « mes amis le Docteur Marthe Lamy, le Professeur Paulette Gauthier-Villars² ». Comme nous l'explique Danielle Trudeau dans son article *Changement social et changement linguistique : la question du féminin* (p. 81), la raison de cette position est sans doute la volonté de ces femmes de se montrer comme les égales de leurs collègues masculins. Par le rejet de la dénomination féminine, il s'agissait pour elles de rejeter le flot de préjugés qui leur étaient attachés, tels que la faiblesse morale ou l'inaptitude physique. Par ailleurs, Marguerite Durand note en 1936 dans sa thèse *Le Genre grammatical en français parlé à Paris et dans la région parisienne* que « la forme du féminin est considérée comme moins flatteuse³ » (p. 150).

Il est ici intéressant de noter les réactions de divers grammairiens de l'époque. Vers 1930, Ferdinand Brunot dénonce cette position qui consiste à « porter tout cru des noms d'hommes⁴ » comme une « assimilation consentie de la femme au modèle masculin⁵ ». Damourette et Pichon s'insurgent pour leur part contre cette « prétention barbare des femmes⁶ » qui dessert le but de ces dernières d'abolir les inégalités. Rémy de Gourmont avance quant à lui qu'une chose ne peut être conçue en l'absence de nom pour la qualifier. Il déplore ainsi l'absence de titres féminins comme le feront à leur tour Nyrop et Grevisse positionnés en faveur du retour des procédés de féminisation.

Ce n'est qu'à partir des années 1960 que le concept idéologique de l'identité féminine fait son apparition et que le recours à des termes masculins

² Colette, *Le fanal bleu*, citée par Trudeau Danielle, *Changement social et changement linguistique : la question du féminin*, *The French review*, vol. 62, n°1, 1988, p. 80

³ Durand Marguerite, *Le genre grammatical en français parlé à Paris et dans la région parisienne*, citée par Trudeau Danielle, *Changement social et changement linguistique : la question du féminin*, *The French review*, vol. 62, n°1, 1988, p. 80

⁴ Brunot Ferdinand cité par Trudeau Danielle, *Changement social et changement linguistique : la question du féminin*, *The French review*, vol. 62, n°1, 1988, p. 80

⁵ Trudeau Danielle, *Changement social et changement linguistique : la question du féminin*, *The French review*, vol. 62, n°1, 1988, p. 80

⁶ Damourette et Pichon cités par Trudeau Danielle, *Changement social et changement linguistique : la question du féminin*, *The French review*, vol. 62, n°1, 1988, p. 80

pour désigner les femmes est dénoncé. Selon les mouvements féministes, cet usage des étiquettes masculines non seulement nie l'identité des femmes mais hiérarchise également les fonctions féminine et masculine, le terme masculin étant jugé plus prestigieux que son homologue féminin. Enfin, ces étiquettes masculines ne reflètent pas la place importante qu'occupent les femmes dans nos sociétés, ce qui pourrait avoir des répercussions sur les choix vocationnels des jeunes⁷.

Cette deuxième position féministe qui domine encore aujourd'hui nous permet de faire le lien avec la dimension grammaticale. En effet, la féminisation des noms de métiers a cet avantage de renouer avec la grammaire et la méthode dérivationnelle qui fut pratiquée dès le Moyen-Âge. Le processus de féminisation permet également de mettre en lumière la notion de signification grammaticale que nous a fournie Jakobson en 1959. Selon lui, le genre grammatical est porteur d'une valeur sémantique dès lors qu'il s'agit de signifier le sexe des personnes. Ainsi, l'expression « ce professeur » est immédiatement reliée dans notre esprit à un individu de sexe masculin et nécessite un contexte pour être perçue comme la dénomination d'une femme⁸. De là l'importance de créer un équivalent féminin. Il est ici intéressant de noter que cette différenciation grammaticale des sexes fut précédée par un autre type de différenciation qui remonte à l'indo-européen : la différenciation lexicale. Ce phénomène (qui est à l'origine de couples tels que *frère/sœur*) nous montre que les sexes étaient alors perçus comme hétérogènes et non complémentaires, comme c'est le cas avec la différenciation grammaticale. Celle-ci opère en effet par dérivation et variation de l'article, sans modification du radical⁹.

La féminisation revendiquée par les féministes dès 1960 est donc historiquement et grammaticalement fondée, en plus de l'être idéologiquement

⁷ Bouchard Pierre *et al*, *La féminisation des noms de métiers, de fonctions, de grades ou titres : au Québec, en Suisse romande, en France et en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Service de la langue française (Duculot), 1999, p. 66

⁸ Trudeau Danielle, *Changement social et changement linguistique : la question du féminin*, The French review, vol. 62, n°1, 1988, p. 82

⁹ *Ibid.* p. 83

selon elles. Il est en effet établi qu'un rapport existe entre le processus de dérivation utilisé depuis le Moyen-Âge et la règle qui impose de distinguer grammaticalement femmes et hommes. Mais les nombreuses infractions à cette règle que nous observons encore actuellement dans le recours aux titres masculins pour désigner les femmes permettent de penser que la langue évolue vers une certaine invariabilité. C'est d'ailleurs dans ce sens que s'orientent les commissions de terminologie américaines et européennes. Cette position déplaît évidemment fortement aux mouvements féministes qui voient dans cette neutralisation la disparition du féminin au profit du masculin. La communauté (rassemblant femmes et hommes) semble quant à elle se positionner en faveur de la féminisation mais essentiellement par la variation de l'article¹⁰.

¹⁰ Trudeau Danielle, *Changement social et changement linguistique : la question du féminin*, The French review, vol. 62, n°1, 1988, pp. 83 et 86

3. Les formes en *-eure*

Nous observons chez certaines femmes un souci de féminisation sans trop attirer l'attention. Il se manifeste à travers l'utilisation des formes en *-eure* dont le *-e* muet final induit qu'on ne les remarque qu'à l'écrit. Ces nouvelles formes permettent de remplacer les terminaisons en *-euse* perçues comme péjoratives. Ce sont d'ailleurs ces connotations péjoratives (également présentes dans les finales en *-esse* par exemple) que les femmes ont voulu éviter en s'appropriant les titres masculins au début du XXe siècle. Nous observons ainsi la coexistence de formes en *-euse*, *-teuse*, *-trice* (telles que *chercheuse*, *metteuse en scène* ou *compositrice*) souvent attestées dans le dictionnaire et de formes en *-eure* et en *-teure* (*chercheure*, *metteure en scène*, *compositeure*) considérées comme des néologismes. Ce type de dérivation est surtout utilisé pour les noms de professions prestigieuses, les métiers manuels et de moindre importance sociale privilégiant les titres à masculin et féminin nettement différenciés. Un reproche peut ainsi être fait à ces formes en *-eure* : celui de souligner formellement l'inégalité sociale entre les métiers. Nous remarquons cependant la multiplication des titres féminins formés sur cette finale¹¹.

¹¹ Bouchard Pierre et al, *La féminisation des noms de métiers, de fonctions, de grades ou titres : au Québec, en Suisse romande, en France et en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Service de la langue française (Duculot), 1999, p. 14

4. Position d'une linguiste : Marina Yaguello

L'avis de Marina Yaguello est intéressant à différents points de vue. Il est l'avis d'une femme. Cette femme est une linguiste reconnue qui a consacré un livre à la question du rapport entre la langue et l'identité féminine. Il est par dessus tout l'avis d'une socio-linguiste soucieuse de son objectivité. Dans le cadre de ce travail, ce sont essentiellement deux chapitres de son livre *Les mots et les femmes. Essai d'approche socio-linguistique de la condition féminine* qui nous intéressent, à savoir « Genre et sexe : la métaphore sexuelle¹² » et « Masculin/Féminin : dissymétrie grammaticale¹³ ».

4.1. Le genre et les langues

Quitte à observer le genre féminin dans notre système linguistique, Yaguello opère d'abord une profonde remise en question de la notion de genre. D'un point de vue grammatical, le genre est un système de classification des noms, observable dans la syntaxe, plus particulièrement grâce aux phénomènes d'accord. Si l'on considère les langues comme des systèmes dans lesquels transparaissent des classifications sur base de certaines oppositions binaires de traits tels que humain/non humain, animé/inanimé, mâle/femelle; les langues indo-européennes possèdent un système de classification des noms moins complexe que, par exemple, les langues dites à *classes* (les langues amérindiennes, africaines, etc.), dont les systèmes et, plus particulièrement, leurs accords syntaxiques, s'articulent en comprenant également des oppositions telles

¹² YAGUELLO Marina, *Les mots et les femmes. Essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine*, coll. « Langues et sociétés », Paris: Payot, 1978, pp 91-113

¹³ Ibid., pp. 115-139

que grand/petit, plat/en relief, etc. L'une des oppositions essentielles du système des langues indo-européennes est l'opposition des genres, dont les classements se font en fonction de deux ou trois variantes : masculin, féminin et neutre. Les langues romanes accordent en genre, avec le nom, l'adjectif, le participe, l'article mais elles n'étendent pas l'accord au verbe, comme le font les langues slaves. L'anglais a pratiquement éliminé la fonction du genre car seul le pronom personnel subit ces nécessités d'accord. Cela n'est rien en comparaison du hongrois, qui ne fait même pas une distinction de genre dans le pronom de la troisième personne. En effet, il fait partie des langues qui ne possèdent aucun système de classification nominal. Ces observations nous amènent à une première conclusion : les catégories de genre sont non seulement loin d'être universelles, mais en plus, leur fonction reste très discutable. Yaguello cherche alors à expliquer les origines et développements du genre. Le genre prend ses origines dans un découpage de la réalité qui varie selon les sociétés. Les différentes formes que prend le genre sont autant de sédiments déposés par un état de société. Ces formes se figent souvent alors que les concepts qui les accompagnent, eux, évoluent. C'est pourquoi l'utilisation d'une forme du genre plutôt que d'une autre est aujourd'hui souvent dépourvue de toute signification. Si l'évolution d'une langue dépend du bien-fondé fonctionnel des éléments et du principe d'économie (on élimine ce qui est superflu), les prévisions de Marguerite Durand (1936), spécialiste du genre en français, sont correctes. Celles-ci stipulent la disparition totale du genre grâce à un processus d'absorption définitive du féminin par le masculin. Néanmoins, Marina Yaguello croit en une fonction métaphorique du genre. Elle rejoint l'avis de Jakobson qui pense que les catégories du genre grammatical « jouent un rôle dans les attitudes mythologiques d'une communauté linguistique¹⁴ ». Elle constate que même en anglais, langue dans laquelle la distribution des genres est plus « logique » et donc plus signifiante, alors que selon la règle grammaticale tout ce qui y est non humain se met normalement au neutre, même dans cette langue, un symbolisme sexuel reste très fort et filtre

¹⁴ YAGUELLO Marina, *Les mots et les femmes. Essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine*, coll. « Langages et sociétés », Paris: Payot, 1978, pp. 95-96

nettement, jusqu'à entraîner des genres féminin ou masculin « déviants » pour les non humains investis d'une grande valeur symbolique au niveau culturel. Ainsi en témoignent, dans cette civilisation de marins, les mots « bateau » et « mer », auxquels ces humains attachent une valeur affective particulière et dont le genre est étonnamment féminin. Pour Yaguello, le vrai problème se situe moins au niveau de la primauté des origines du genre sur le symbolisme sexuel, ou inversement, mais plutôt dans le fait que « le système tel qu'il existe et fonctionne véhicule des notions et une idéologie qui sont indubitablement liées au statut social de l'homme et de la femme, ainsi qu'aux stéréotypes masculin et féminin que secrète toute société (Mead, 1949)¹⁵ ». Le « répartitionnaire de sexusemblance en français » de Damourette et Pichon, s'il contient certaines explications correctes concernant les liens de conceptions mentalement prégnantes chez les locuteurs du français avec le choix d'un genre, est également un excellent exemple, selon elle, du « genre de spéculations dans lesquelles [tout un chacun et, particulièrement, les linguistes] se laissent emporter¹⁶ ». Ces mêmes spéculations « prouvent la force de la fonction symbolique et de l'attitude rationalisante, donc irrationnelle, qui en découle.¹⁷ ». En effet, offusqué par certains caractères illogiques dans notre langue, notre profond besoin de rationalisation s'active dès que nous trouvons ce qui peut devenir une justification logique, et s'il peut avoir raison, il sait aussi s'emporter sans s'en apercevoir. Pour de nouveau citer Jakobson : « L'arbitraire du signe linguistique, la non correspondance entre le linguistique et l'extralinguistique, est une des choses les plus difficiles à faire admettre¹⁸ ». Cela dit, une tendance anthropomorphique qui vise la partition de l'univers entre des éléments d'essence mâle et d'autres d'essence femelle semble être une constante de l'humanité. Pensons à : « l'animus » et « l'anima », le « yin », principe femelle passif, et le « yang », principe mâle actif, la lune et le soleil, le jour et la nuit, la terre et le ciel (l'univers), l'eau et le feu, etc. Dans les langues indo-européennes et souvent ailleurs, ces éléments constituent des couples d'antonymes masculins et

¹⁵ *Ibid.*, p. 100

¹⁶ *Ibid.*, p. 104

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*, p. 105

féminins. Tout en se prêtant parfaitement à cette dichotomie mâle/femelle, leurs genres respectifs varient d'une langue à l'autre. La culture, dès qu'elle en a la possibilité, donne un fondement concret à l'interprétation en termes de symbolisme sexuel et elle construit ses mythes en relation avec la structure linguistique. Concrètement, la mort est représentée sous une forme féminine dans notre culture de langue romane. Mais, en allemand, son genre est masculin; on peut observer dans les mythes et représentations de la culture allemande qu'elle/il est représenté(e) sous les traits d'un homme¹⁹.

4.2. La dissymétrie grammaticale

Dans son livre *Les mots et les femmes. Essai d'approche socio-linguistique de la condition féminine* publié en 1978, Marina Yaguello se livre entre autres à une analyse du problème de la dissymétrie grammaticale du genre (pp. 115-139). Dans cette analyse, elle concentre son attention sur deux zones de la grammaire qui posent problèmes et provoquent une certaine gêne chez le locuteur : les emplois génériques et indéfinis d'une part et la formation des noms d'agents d'autre part.

4.2.1. Génériques et indéfinis

Dans l'emploi des génériques et indéfinis, la « gêne » intervient chez le locuteur lorsqu'il s'agit de choisir le pronom de reprise ou l'anaphore qui les désignent sans ambiguïté. Le principal problème, surtout pour certaines féministes, c'est que, dans la majorité des langues, la règle veut que toute désignation générique soit reprise par un masculin. Selon Yaguello, ce n'est pas un outil sexiste car les Iroquois ont la particularité d'utiliser le féminin en tant que

¹⁹ *Ibid.*, pp. 96-97

générique, pourtant ça ne les rend pas moins sexistes puisque, par ailleurs, les femmes sont classées dans les inanimés²⁰. Le français et les autres langues à genre grammatical n'offrent pas un choix de genre pour les pronoms de reprise ou les anaphores. Le choix est déterminé par le genre de la désignation générique ou indéfinie. (ex: *le chien...il; l'individu...il; la personne...elle*). Pour les locuteurs anglais, le choix est moins évident. Normalement, la règle veut qu'ils choisissent automatiquement le masculin si la désignation est un humain, et le neutre si la désignation est un non humain. Mais nous remarquons que quand il s'agit de désigner un humain alors qu'il y a des risques que la personne soit une femme, le locuteur a tendance à esquisser, à utiliser des circonlocutions ou à retarder le choix du pronom au lieu de suivre la règle à la lettre en utilisant le pronom *he*.

4.2.2. Formation des noms de métiers : le problème du féminin

Il est ici intéressant de relever la situation au sein de la langue anglaise où le problème semble réglé dès le départ. En effet, la majorité des noms sont des épiciens, le système des articles et des adjectifs est également épicienne et finalement, on dénombre peu de formations par suffixation. Ces formes sont d'ailleurs en régression et connaissent souvent une connotation dépréciative. Pourtant, même avec tout cela, de nombreuses féministes américaines s'insurgent parce qu'il s'opère dans la langue une féminisation des noms épiciens qui souligne la différence des sexes et suggère ainsi l'inégalité des compétences. En effet, afin de désigner une femme, les titres masculins porteurs de prestige sont souvent précédés de *lady* (qui suggère la condescendance et l'amateurisme), *woman* (neutre) ou *female* (qui vise soit disant à l'objectivité grâce à une référence biologique et non sociale). Ce cas est d'autant plus intéressant que l'ajout du mot « femme » avant ou après le nom de profession est de plus en plus usité en français et tend parfois à remplacer les suffixes. Il est ainsi fréquent de rencontrer

²⁰ *Ibid.*, p. 116

des titres tels que femme-médecin, femme-chef d'orchestre ou encore femme-soldat. Toutefois, alors que, dans le cas de l'antéposition, la formation suggère pour la profession un « cas inhabituel qu'il convient de souligner²¹ » ; en revanche, quand *femme* suit le nom de profession, comme l'interprète Yaguello, « cela indique que la profession est déjà largement investie par les femmes et qu'on reconnaît qu'elles y ont leur place²² ».

Toujours est-il que, si quelques masculins ont fini par produire des féminins acceptables (*avocate, consoeur*), nous sommes aujourd'hui confrontés à la disparition de nombreux féminins tels que *miresse* ou *papesse* tandis que d'autres ne parviennent pas à être intégrés, comme l'illustre le cas de *autrice*. Les nœuds du problème sont ceux d'une langue post-académique qui subit les effets d'une lourde tradition de contrôle sur la langue, tradition qui la conduit souvent à l'immobilisme. Si les structures sociales sont en mouvement, les mentalités doivent suivre et Yaguello constate que la langue est incontestablement à la traîne. Le changement des mentalités concerne le « corps social entier qui fait encore aux femmes une place à part²³ », mais également les femmes et peut-être bien plus celles qui croient que le fait de porter des noms d'agents masculins donne du prestige. La lueur d'une nouvelle vague du féminisme lui laisse espérer le début d'un renversement. Car la dissymétrie joue toujours dans le même sens : au détriment de l'image et du statut des femmes. Et selon Yaguello, pour parer à la dissymétrie de la langue, il faut parer au refus d'utiliser des formes disponibles et aux connotations dépréciatives conférées à certains procédés de féminisation.

²¹ *Ibid.*, p. 134

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*, p. 139

5. Conclusion

Ce travail sur la féminisation nous permet de tirer plusieurs conclusions.

La première est que la féminisation est un procédé complexe, en évolution permanente et aux applications les plus diverses. Cette diversité, que nous retrouvons au travers du cas particulier des formes en *-eure*, s'explique par le puissant lien existant entre langue et société. En effet, c'est essentiellement l'évolution des mentalités et des rapports sociaux qui induit ce mouvement linguistique particulièrement perceptible au sein de la question du féminin. Ainsi, l'arrivée des femmes sur le marché du travail au XIXe siècle et l'apparition des mouvements féministes en 1920 ont considérablement influencé la question de la féminisation.

La seconde conclusion que nous pouvons tirer est qu'il ne faut pas tomber dans des stéréotypes quant à la position des femmes face au problème de la féminisation. En effet, si les féministes exercèrent et exercent encore une grande influence sur la question, il ne faut pas oublier que la communauté féminine se compose en majorité de femmes aux positions beaucoup plus partagées, telles que la féminisation par l'article ou par des terminaisons proches des finales masculines. La position de Marina Yaguello nous fournit également un exemple intéressant sur ce point car il s'agit d'une femme mais d'une femme à laquelle le métier de linguiste impose une certaine objectivité. Elle ne se positionne donc pas en faveur de la féminisation à tout prix mais pour l'exploitation des formes existantes.

Nous pouvons enfin observer que femmes et hommes ne se situent pas sur un pied d'égalité au sein de la langue. En témoignent les connotations péjoratives attachées à certaines terminaisons féminines et la volonté de certaines femmes de se faire appeler par les titres masculins auxquels on associe un prestige encore absent dans leurs équivalents féminins. Ce travail permet ainsi de découvrir le lien

existant entre grammaire et société, et plus particulièrement les rapports qu'entretiennent les femmes avec la féminisation.

Communelangua.com

Bibliographie

BOUCHARD Pierre *et al*, *La féminisation des noms de métiers, de fonctions, de grades ou titres : au Québec, en Suisse romande, en France et en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Service de la langue française (Duculot), 1999, 80 p.

TRUDEAU Danielle, *Changement social et changement linguistique : la question du féminin*, *The French review*, vol. 62, n°1, 1988, pp. 77-87

YAGUELLO Marina, *Les mots et les femmes. Essai d'approche socio-linguistique de la condition féminine*, coll. « Langages et sociétés », Paris, Payot, 1978, 257 p.

Communelangued.com

Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Féminisation et promotion de la féminisation.....	3
3. Les formes en <i>-eure</i>	7
4. Position d'une linguiste : Marina Yaguello.....	8
4.1. Le genre et les langues.....	8
4.2. La dissymétrie grammaticale.....	11
4.2.1. Génériques et indéfinis.....	11
4.2.2. Formation des noms de métiers : le problème du féminin.....	12
5. Conclusion.....	14
Bibliographie.....	16
Table des matières.....	17

Communelangua.com